

Pour une sociologie ethnographique des associations

For an Ethnographic Sociology of Non-Profit Organizations

Für eine ethnographische Soziologie der Vereine

Maëlle Meigniez* et Lionel Francou**

1 Introduction

Ce numéro thématique vise à la fois à rendre compte de la diversité du phénomène associatif d'un point de vue sociologique et à travailler une approche méthodologique permettant de saisir le *politique* dans ses définitions et apparitions les plus variées, ordinaires ou extraordinaires, institutionnalisées ou informelles¹. Ce défi que nous nous sommes lancés s'appuie sur une triple focale : l'association comme objet de recherche, l'ethnographie comme approche méthodologique et le politique comme angle d'analyse. Tout d'abord, les associations constituent un objet sociologique passionnant du fait qu'elles sont des institutions ou des collectifs mouvants et qu'elles présentent un potentiel d'adaptation à leur environnement plus développé que d'autres organisations. Ensuite, l'approche ethnographique permet d'enquêter au plus près des acteurs et des actrices engagées en vue de décrire et rendre compte des nuances, des subtilités, des innovations et des écueils du monde associatif. Enfin, le politique constitue un axe de questionnement qui met en lumière et en question certaines spécificités du monde associatif, celui-ci occupant une fonction essentielle dans les sociétés démocratiques, quand bien même les définitions et les approches de cette notion varient selon les contributions proposées dans ce numéro.

L'objectif de ce numéro est ainsi de souligner comment l'ethnographie, telle qu'elle est de plus en plus répandue en sociologie² – au sein d'une variété de courants théoriques –, contribue à renouveler la sociologie de l'association, en permettant

* Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL | HES-SO), Chemin des Abeilles 14, 1010 Lausanne. maelle.meigniez@hetsl.ch

** Institut supérieur de formation sociale et de communication (ISFSC), Rue de la poste 111, 1030 Bruxelles, Belgique, l.francou@isfsc.be

1 Nous tenons à remercier nos collègues Lucile Franz et François Romijn pour les riches commentaires qu'ils nous ont adressés sur des versions préalables de ce texte.

2 L'enquête de terrain en sociologie doit beaucoup aux initiatives menées au début du 20^e siècle au sein de l'Ecole de Chicago. La traduction de nombreux ouvrages exemplaires en français, ainsi que leur introduction et leur commentaire par des auteurs comme Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (1979) ou Jean-Michel Chapoulie (1984), ont joué un rôle important dans leur diffusion et leur réception. Plus récemment, Stéphane Beaud (1996) et son « entretien ethnographique », Daniel Cefaï (2003 ; 2010) ou Florence Weber (2009) ont également contribué à développer la visibilité et le recours à cette méthode exigeante au sein de la sociologie francophone. Les 10 colloques

d'en saisir plus finement la dimension politique sous toutes ses formes, même les plus discrètes. Depuis les premiers écrits d'Alexis de Tocqueville (1992 [1835]) sur la fonction des associations en démocratie, la sociologie n'a cessé de s'interroger sur leur rôle politique et leur potentiel démocratique (Chanial 2001). Si Alexis de Tocqueville percevait les associations comme des écoles de la démocratie et donc comme le lieu d'apprentissage du politique pour les citoyens, cette évidence démocratique a ensuite été mise à mal, entre autres dans la sociologie suisse qui dénonce notamment les inégalités d'accès à l'engagement associatif (Kellerhals 1974). Ce numéro entend contribuer à cette discussion en se nourrissant de plusieurs enquêtes ethnographiques qui interrogent de manière renouvelée cette articulation entre politique et monde associatif.

Les spécificités de l'association, d'un point de vue sociologique, peuvent se résumer ainsi : une adhésion volontaire de celles et ceux qui y participent autour d'un but commun, l'inscription dans un espace public – ne se limitant donc pas à la sphère privée – et le besoin de justifier la nécessité de son existence. Pour expliquer la contribution de ce numéro à la sociologie de l'association, nous proposons de reprendre la définition qu'en donne Jean-Louis Laville (1997, 65–66) :

En somme, l'association qui correspond juridiquement à une structure formelle et indépendante, c'est-à-dire déclarée officiellement, et non contrôlée par une entité extérieure, distincte de l'Etat et des collectivités territoriales, non commerciale à titre principal, ne distribuant pas de profit à ses membres ou à ses administrateurs et comportant une composante de participation volontaire peut être abordée sociologiquement comme un espace opérant le passage de la sphère privée à la sphère publique par une rencontre interpersonnelle. L'association est en effet entre réseaux de socialité primaire et secondaire au sens où elle suppose des relations directes personnalisées construisant des réseaux sociaux tout en dépassant les appartenances « naturelles », qu'elles soient territoriales, familiales ou professionnelles, parce qu'elle implique un engagement entre personnes volontaires.

L'association se situe ainsi entre les sphères privée et publique, supposant des relations interpersonnelles certes, mais entre individus ne faisant pas partie des mêmes réseaux de socialité primaire. Elle dépasse donc un fondement qui se limiterait à des appartenances communes préexistantes. C'est en ce sens que la dimension volontaire de l'association revêt une importance centrale. De plus, cet engagement volontaire soulève l'enjeu de la pérennisation de l'association qui doit constamment

« Ethnographies plurielles » co-organisés par la Société d'ethnologie française, et les publications qui en ont découlé – entre autres Barthélemy et al. (2014) et François et al. (2017) –, démontrent également que si différents courants de la sociologie se font porteurs de mises en application et de théorisations autour de l'ethnographie, l'anthropologie sociale et culturelle effectue un chemin similaire d'ouverture et de reconnaissance d'une pluralité de recours disciplinaires et de manières d'exercer cette méthode autour de principes partagés.

agir pour la légitimation de sa propre existence. C'est ainsi que les associations sont toujours amenées à combiner une « finalité fonctionnelle » et une « finalité politique » (Lascoumes 2001).

Inscrite dans un espace public, l'association se doit aussi toujours de se positionner vis-à-vis de ses propres membres, mais également vis-à-vis du public, qui est loin d'être un ensemble homogène. Il s'agit ainsi de distinguer les actions à destination des membres des actions à destination du public, qu'il s'agisse d'un public large (par exemple les citoyennes et citoyens) ou de catégories ciblées, entre autres les bénéficiaires d'une prestation fournie par une association. Suivant cette idée, Stéphanie Vermeersch (2001) propose de distinguer les « solidarités internes » – à l'intention des membres – et les « solidarités externes » – à l'intention de publics non-membres. Ces deux registres de distinction sont essentiels dans la mesure où nous verrons dans les différentes contributions ici réunies que le politique peut émerger aux différents niveaux de l'association.

Enfin, quand bien même nous reconnaissons ces traits communs et transversaux, nous souhaitons prendre au sérieux la diversité du monde associatif et en rendre compte de manière détaillée dans ce numéro. Des tentatives visant à caractériser cette diversité se sont déjà, par le passé, révélées particulièrement fructueuses, comme le concept de « style de groupe » de Nina Eliasoph et Paul Lichterman (2011) qui permet de décortiquer différentes dimensions des associations que sont les liens dans le groupe, les frontières du groupe ou encore les standards discursifs du groupe. L'ethnographie permet d'examiner la pluralité du phénomène associatif – rencontrant notre objectif de décrire des *mondes associatifs pluriels* – et ses rapports variés au politique. La *pluralité* doit cependant s'entendre ici à double titre. D'une part, la pluralité comme variété de formes, de missions et de sens associatifs, révélant l'étendue des secteurs de la vie sociale qui sont couverts par les associations. Les exemples extrêmement divers traités dans ce numéro en sont révélateurs. D'autre part, la *pluralité* dans le sens qu'elle prend dans un système démocratique, comme fondement même d'une action politique si l'on suit Hannah Arendt, de mise en commun d'individus, d'enjeux et d'intérêts pluriels : « La pluralité est la condition de l'action humaine [action politique], parce que nous sommes tous pareils, c'est-à-dire humains, sans que jamais personne soit identique à aucun autre homme ayant vécu, vivant ou encore à naître » (Arendt 1983 [1962], 43)³. Ainsi, les associations, garantes de cette deuxième forme de pluralité – puisqu'elles mettent ensemble des humains pareils mais différents qui ne se connaissent pas a priori –, se présenteraient comme des lieux d'émergence potentielle du politique.

3 Arendt explique que, si les humains étaient tous et toutes semblables, l'action politique n'aurait pas lieu d'être, ne servirait à rien. « Si tous les aspects de la condition humaine ont de quelque façon rapport à la politique, cette pluralité est spécifiquement *la* condition – non seulement la *conditio sine qua non*, mais encore la *conditio per quam* – de toute vie politique. » (Arendt 1983 [1962], 41–42).

Le politique lui-même sera appréhendé dans ses formes les plus variées, diffuses ou ordinaires (Carrel et Neveu 2014 ; Berger et al. 2011). Partant d'une définition minimale du *politique* comme celle de Claude Lefort (1986)⁴, ce numéro propose d'opérer un décalage vis-à-vis des perspectives qui se réfèrent à l'Etat comme le lieu du politique par excellence, tout en montrant les formes de coopération possibles au sein de l'action publique. Nous pouvons en effet relever différentes formes de rapports et de relations avec l'action publique de la part du monde associatif, et réciproquement. En ce sens, Jean-Louis Laville et Anne Salmon (2015) ont identifié un continuum de ces relations, allant de l'opposition critique à la collaboration, en passant par différentes tentatives de maintien d'une indépendance. Nous avons choisi de laisser ouverte la possibilité que les contributions soient situées sur l'un ou l'autre pôle de ce continuum, postulant que le politique des associations pouvait émerger quel que soit le rapport institué ou non avec les institutions étatiques. Refusant donc de polariser des positions, la place des associations n'est pas à comprendre ici comme forcément opposée à l'Etat, ni comme le signe d'un désengagement ou d'une dérégulation de celui-ci (Chanial 2001). De même, le politique émergeant dans l'action associative est indépendant d'une revendication proprement politique ou militante de la part de telle ou telle association, comme l'a montré Nina Eliasoph 2010 [1998] dans le cas d'associations américaines. D'ailleurs, ce numéro regroupe des articles qui portent sur des terrains plutôt éloignés de la sphère politique institutionnelle, raison pour laquelle ces textes nous apparaissent comme particulièrement pertinents pour interroger cette dimension politique. Si l'Etat ou d'autres institutions politiques sont bien présents dans les différentes contributions, ceux-ci sont toujours abordés du point de vue des acteurs et actrices des associations étudiées.

L'ethnographie porte son attention sur les activités ordinaires et sur les situations vécues par les individus, qu'elle entend décrire le plus finement possible, pour plonger au cœur des pratiques des acteurs et actrices engagés dans l'action. L'ethnographie en tant qu'observation et description des activités (Cefaï 2010) se révèle particulièrement stimulante pour enquêter sur le politique, notamment parce que sa temporalité longue « permet d'envisager des figures peu spectaculaires du politique » (Berger et Gayet-Viaud 2011, 14). En ce sens, une ethnographie du politique consisterait à « rendre compte de contextes d'expérience, ordinaire ou savante, profane ou experte, où s'exprime, se neutralise, se déchiffre, se projette, se récuse ou se revendique un souci du vivre ensemble et du bien vivre ensemble » (Cefaï 2011, 550). Sortant de la sphère politique institutionnelle, il s'agit ainsi d'observer et de décrire des formes d'émergence du politique.

4 La proposition de Claude Lefort (1986) dans ses *Essais sur le politique* a ceci d'intéressant qu'elle ne postule pas a priori d'une définition du politique et qu'elle laisse ouverte la question de la délimitation de ses frontières. Comme Lefort l'indique dans son avant-propos, il s'agit d'explorer nos formes d'existence, sans présager d'avance ce que l'on va trouver, préférant ainsi la désignation « le » politique, plutôt que « la » politique, cette dernière renvoyant dès lors à l'objet de la science politique.

Le « politique » n'est pas seulement le domaine d'activité bien circonscrit de professionnels de la chose publique, pas plus qu'il n'est épuisé par les tentatives de détermination positive par la science du même nom [...]. Une ethnographie (du) politique fait apparaître la multiplicité des usages de la catégorie du « politique », montre les enjeux pratiques que ces variations peuvent emporter, incite à un effort de distinction, de clarification et de contextualisation. [...] Elle pointe de nouvelles configurations d'expérience et d'action qui, pour le meilleur comme pour le pire, bouleversent les repères d'appartenance, d'orientation et de compréhension du monde commun. Et elle nous reconduit, inlassablement, vers la vieille question de ce que nous faisons, de ce que nous voudrions faire, de ce que nous pourrions faire et de ce que nous devrions faire, pour « bien vivre-ensemble ». (Cefaï 2011, 598)

C'est bien sous cet angle qu'il s'agit d'appréhender la lecture de ce dossier ; à la fois les usages multiples du terme « politique » et la question fondamentale de *comment faire monde commun*, comment « bien vivre-ensemble ». A partir d'une telle *sociologie ethnographique des associations*, nous proposons aux lecteurs et lectrices trois axes de discussion que chacun des articles nourrit à sa façon. Ces trois axes, qui traversent l'ensemble des textes – avec des accentuations variables en fonction de chaque contribution –, nous emmènent à la rencontre de ce politique que l'ethnographie des mondes associatifs entend déceler : (1) Comment l'ethnographie permet-elle de rendre compte de la dimension politique des expériences associatives ? (2) En quoi les associations constituent-elles un lieu d'émergence privilégié du politique ? (3) Quel(s) sens revêtent les actions associatives dans un double mouvement de rejet et de participation à l'action politique ?

2 L'ethnographie pour *décrire des expériences politiques*

Pour développer le premier axe, l'ethnographie, mobilisée au sein des différentes contributions de ce numéro thématique, a ceci d'éclairant qu'elle permet d'observer et de décrire ce qui se passe au niveau de *l'expérience* des individus. Autrement dit, l'ethnographie se présente comme un art d'approcher ce qui compte pour les gens : « la description ethnographique prend avant tout en compte ce qui compte pour ses enquêtés » (Cefaï 2011, 568). Les articles proposés ici partagent cette volonté de rendre compte du vécu des individus : il y est question de personnes, qui font des choses et qui disent des choses, mais aussi qui disent des choses sur ce qu'elles font. C'est en s'attachant à décrire ces expériences vécues que les auteures et auteurs donnent à voir les univers de sens inscrits dans les pratiques.

A la suite de Mathieu Berger et Carole Gayet-Viaud, nous postulons ici que le fait d'approcher l'expérience des personnes concernées permet ensuite une montée en généralité dans l'analyse : « c'est [...] la structure même de *l'expérience* qui permet

le dépassement de l'opposition perpétuellement invoquée entre le « micro » et le « macro ». » (Berger et Gayet-Viaud 2011, 15). Répondant aux critiques adressées à cette méthodologie, Berger et Gayet-Viaud défendent l'idée d'une ethnographie qui « *prend au sérieux les liens et les passages possibles de l'expérience ordinaire à l'engagement politique* » (Berger et Gayet-Viaud, 2011, 22). En ce sens, l'héritage d'une sociologie nord-américaine inspirée du pragmatisme qui s'est par la suite exportée – notamment en France⁵ – a entre autres permis d'appréhender cette articulation entre des expériences personnelles et la constitution de problèmes publics (Cefaï et Terzi 2012), notamment en reprenant à John Dewey (2012 [1925]) sa notion d'*expérience* qui pense le passage d'une expérience singulière vécue comme problématique à l'émergence et à la thématization d'un problème qui concerne le collectif. Cette idée se retrouve aussi dans la « micro-politique du trouble » proposée par Robert M. Emerson et Sheldon L. Messinger (2012 [1977]).

Dans cette perspective, l'ethnographie institutionnelle développée par Dorothy Smith (2006) nous paraît aussi particulièrement intéressante, en ce qu'elle est à la fois une sociologie au plus près des gens – une *sociologie pour les gens* – et une sociologie qui permet de mettre en évidence comment les relations sont régulées et organisées. C'est en partant de l'expérience des gens que l'ethnographe peut faire des découvertes, en donnant à voir *leur point de vue* sur l'action et sur la situation dans laquelle elle s'inscrit, pour ensuite montrer comment les choses tiennent ensemble – *comment ça marche* (Smith 2006).

Ces différentes inspirations nous invitent à suspendre – en tout cas temporairement – nos aprioris sur ce que les associations devraient faire ou être sous l'angle de l'action politique dans un régime démocratique pour nous concentrer sur la description et la compréhension de ce que vivent et expérimentent les acteurs et les actrices des mondes associatifs lorsqu'ils et elles s'engagent pour défendre une cause, aider bénévolement les plus démunis, s'organiser collectivement pour contribuer à la construction d'un monde alternatif, ou encore pour participer à la vie sociale, occuper leur temps libre, pratiquer un sport ou une activité culturelle.

C'est donc à partir de l'expérience même des acteurs et actrices de ces associations que la sociologie accéderait à l'émergence du politique (ou à la possibilité de sa survenance), au moyen d'enquêtes ethnographiques fouillées. Les différentes contributions qui forment ce numéro, bien que se référant à des modèles d'ethnographie variés – reposant sur tel ou tel fondement théorique ou privilégiant telle ou telle méthode de récolte de données⁶ –, ont toutes en commun cette mise en

5 Pour un aperçu de la réception du pragmatisme dans la sociologie francophone, nous renvoyons au dossier « Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations » (Cefaï et al., 2015) de la revue *SociologieS*.

6 S'il a été convenu d'emblée dans ce numéro que la définition minimale de l'ethnographie imposait en tout cas des phases d'immersion ou du moins d'observation appuyées, d'autres méthodes de récolte de données sont souvent combinées à l'observation directe : entretiens formels ou informels, individuels ou collectifs, mais aussi consultation d'archives, récolte documentaire, etc.

lumière de l'expérience et du sens ancré dans les pratiques, points de départ pour explorer des formes inattendues d'expression du politique. Ce politique prendra par exemple sens lors de la réception collective d'une épreuve – l'imposition d'une olympisation d'une pratique sportive et ses conséquences – que des clubs sportifs locaux sont amenés à encaisser face aux décisions de leur fédération nationale, pour finalement endosser une autre vision du monde (Malatesta et Jaccoud) ; il émergera dans des micro-conflits de la vie quotidienne – « qui n'a pas éteint la lumière en sortant ? » – pour les membres d'une coopérative agricole qui redéfinissent sans cesse les contours de leur organisation collective (Furukawa Marques) ; ou encore il fera écho au passé militant d'une metteuse en scène dans un projet participatif avec des habitantes et habitants, rendant possible l'expression d'un discours politique (Quercia). Dans tous ces cas, il ressort que seule l'ethnographie a donné les moyens aux auteures et auteurs de chercher ces traces du politique dans les interactions qui s'accomplissent en situation, au sein des associations.

3 L'action associative, lieu d'émergence du politique

Le deuxième axe entend questionner en quoi les mondes associatifs constituent un lieu privilégié d'émergence du politique. Ils ont ceci de particulier qu'ils recouvrent une multitude de réalités très différentes, tout en partant d'un mouvement semblable et partagé qui consiste à *faire du commun*. Comme le disait déjà Georg Simmel (1998 [1908]), *faire association* revient à procéder à une mise en commun ou à la reconnaissance d'un caractère spécifique commun. Partir de cette définition fondamentale nous permet de mieux comprendre comment les associations sont des espaces d'émergence du politique, en mettant en commun et en publicisant cette mise en commun.

La diversité des domaines ou secteurs étudiés dans les différentes contributions ne donne qu'un aperçu de l'étendue des mondes associatifs : du petit club de sport à la coopérative agricole, en passant par des associations de théâtre, des initiatives pour une alimentation alternative ou encore des services sociaux bénévoles en soutien aux populations vivant dans la précarité. Mettre en perspective ces cas très hétéroclites les uns avec les autres offre non pas des pistes comparatives au sens classique du terme, mais comporte une valeur heuristique certaine. En effet, cela nous permet de pointer que, dans chacun de ces cas, c'est bien la forme associative elle-même qui semble permettre l'émergence du politique, et non pas un certain rapprochement avec les sphères politiques institutionnelles, par exemple, ou un rapport à certains problèmes sociaux particuliers. En reprenant la définition de Jean-Louis Laville de l'association « *opérant le passage de la sphère privée à la sphère publique* » (Laville 1997, 66), nous pouvons avancer l'hypothèse que c'est bien dans cette articulation entre le privé et le public que l'association présente tout son potentiel politique.

Comme l'a écrit Laurent Thévenot (2001), l'association est un lieu privilégié qui permet le passage entre le proche et le public. L'auteur met ainsi en avant l'importance et la place des associations dans ce qu'il appelle *l'organisation de la chose publique*, notamment au vu de leur capacité à composer avec la diversité, comme nous le rappelions en introduction en référence à la pluralité chez Hannah Arendt : « c'est à partir de l'examen de régimes d'engagement dans le proche, très en deçà des exigences du bien public, que l'on peut comprendre la difficulté des mouvements et des passages requis pour participer à une cause publique, accéder à un espace public, faire entendre une voix en public » (Thévenot 2001, 271). C'est précisément dans ce passage entre le proche et le public que les associations jouent un rôle très important selon l'auteur, d'où l'importance d'une approche ethnographique qui revient au plus *proche* des gens. Les associations apparaissent en ce sens en premier lieu comme des « arrière-scènes participatives » au sens de Marc Breviglieri et de Stéphanie Gaudet, c'est-à-dire un « ensemble diffus de phénomènes qui ressortent à la fois des conditions de possibilités de la participation politique et sociale et qui en sont souvent l'antichambre » (Breviglieri et Gaudet 2014, 3).

Les articles de ce numéro éclairent ces articulations entre privé et public, par le biais d'associations qui sont à la fois des lieux de relations de proximité interpersonnelles et des espaces où peut notamment émerger une discussion ou une construction autour du bien commun. Vous pourrez par exemple lire comment des services sociaux bénévoles mettent en scène des interactions d'aide empruntées de proximité et de familiarité dans lesquelles se joue la reconnaissance des bénéficiaires et de leur place dans l'interaction et, par extension, dans la société (Vaessen). De même, la possible circulation des places – être aidé puis devenir aidant – semble être une spécificité de certaines associations caractérisées par une flexibilité que n'ont pas les institutions d'aide étatiques (voir aussi Meigniez 2018). Dans un tout autre registre, l'ethnographie de plusieurs alternatives dans le domaine alimentaire montre que les acteurs et actrices collaborent avec les pouvoirs publics, mais le plus souvent en revendiquant une indépendance vis-à-vis de ceux-ci (Perrin). Cette indépendance (effective ou souhaitée) qui opère un décalage avec la sphère politique institutionnelle semble être constitutive de la forme associative elle-même. Il en va de même pour les clubs de sport de proximité qui se distancient des décisions prises par leur fédération nationale (Malatesta et Jaccoud), ce qui montre tout l'intérêt de les interroger par le biais de leur forme associative. Les différentes contributions de ce numéro ont en effet en commun de mettre en lumière la spécificité de la forme associative et les manières dont elle ouvre des possibilités pour faire émerger des discours et des pratiques revêtant une dimension politique.

4 Les rapports au politique ou l'inévitable ambivalence des mondes associatifs

Le troisième axe de discussion que nous souhaitons ouvrir porte sur l'intérêt qu'il y a à penser le politique dans les associations et à mettre en lumière les différents rapports au politique au sein des mondes associatifs. Il s'agit donc non seulement de comprendre comment faire du commun par l'action associative, mais également d'éclairer le sens de cette action pour les individus qui la constituent et y prennent part. Si le rapport à l'Etat ou aux pouvoirs publics ne constitue pas un angle d'analyse en soi pour l'ensemble des contributions, force est de constater que les acteurs et actrices des mondes associatifs se réfèrent souvent à ces institutions en mobilisant la catégorie « politique ». Ainsi, différentes formes du politique sont distinguées par les individus concernés, leur permettant tour à tour de justifier leur existence, de défendre une cause, d'obtenir des subventions, de se constituer en tant que collectif, etc.

Cette apparente ambivalence des associations en regard de diverses manières d'aborder et de définir le « politique » traverse les différents articles. D'un côté, nous observons et constatons diverses formes de rejet, d'évitement, d'effacement du politique – qui se retrouvent dans la plupart des associations. D'un autre côté, nous découvrons des formes d'expression de la puissance démocratique des associations – renvoyant à leur dimension fondamentalement politique – que nous retrouvons dans les univers de sens portés par les acteurs et actrices sur les divers terrains explorés. Une inévitable dialectique donc, entre évitement du politique et lieu d'émergence du politique, qui serait comme constitutive des mondes associatifs. C'est en effet l'hypothèse que nous posons au regard des articles proposés dans ce dossier ; ils mettent tous en scène différentes façons d'incarner ce rapport d'amour-haine avec le politique, terme d'ailleurs appréhendé sous plusieurs angles, complémentaires mais singuliers. Tous les textes évoquent des formes d'évitement du politique tout en pointant des formes de retour en force du politique par d'autres biais. Certains propos se montrent assez optimistes, d'autres plus pessimistes, mais il reste que leur lecture transversale met en lumière ce qui apparaît comme une ambivalence inévitable entre des mouvements d'évitement et d'appropriation du politique au sein de ces associations pourtant très variées.

Par ailleurs, ces ethnographies montrent tout à la fois l'émergence du politique dans des activités très ordinaires – faire un potager, pratiquer un sport, préparer un spectacle, etc. – mais aussi un certain positionnement des associations face à des politiques publiques ou des politiques institutionnelles qui dépassent très largement leur champ d'action et leurs compétences. Quand bien même les associations étudiées se tiennent le plus souvent à distance des pouvoirs publics, elles entretiennent rarement un rapport de totale indifférence envers ceux-ci.

5 Cinq contributions, cinq mondes associatifs

L'objectif de ce numéro était de décrire des mondes associatifs pluriels, c'est-à-dire variés et donnant à voir une pluralité organisationnelle et démocratique. Les cinq contributions permettent de se plonger au cœur de ces mondes pluriels et interrogent, chacune à sa façon, la manière dont le politique peut émerger des associations. La sélection opérée présente des formes d'association différentes : une coopérative de sans-terre, des associations relevant des milieux de l'aide sociale et alimentaire, de l'agriculture urbaine et des alternatives alimentaires, ou encore des clubs de sport ou des compagnies théâtrales. Elle souligne aussi des processus et réalités sociales similaires dans des contextes nationaux différents : Suisse, France et Belgique, mais aussi Brésil.

Dan Furukawa Marques propose une phénoménologie politique qui lui permet d'entrer au cœur des expériences des acteurs et actrices d'une coopérative de sans-terre au Brésil. Sa contribution montre comment des moments de conflits ou de désaccords, portant le plus souvent sur la vie quotidienne, donnent lieu à des réajustements et à des redéfinitions du collectif, notamment autour de l'articulation et des rapports parfois contradictoires entre les dimensions politique et économique. L'ethnographie sur plusieurs années permet de montrer à la fois comment les luttes politiques pour la construction et la reconnaissance de la coopérative – « la construction même de la coopérative est en soi un geste politique » – se sont peu à peu transformées et effacées, et comment le quotidien même des coopérateurs et coopératrices fait resurgir du politique dans les pratiques ordinaires.

Le texte de Joseph Vaessen met l'accent sur les obstacles qui se posent à une délicate fabrique du commun dans le cadre de services sociaux de proximité de la Croix-Rouge de Belgique. Ces lieux qui offrent accueil et aides matérielles sont caractérisés par la précarité, partagée aussi bien par leurs bénéficiaires que par nombre de leurs volontaires. Cette forme de proximité entre les individus occupant des statuts différents au sein de l'association constitue un terreau fertile pour penser la reconnaissance des bénéficiaires, à travers l'analyse des différentes formes de socialisation à l'œuvre dans ces services sociaux, formes de socialisation que l'auteur décline entre bénéficiaires, entre volontaires, mais surtout entre volontaires et bénéficiaires.

L'exploration se poursuit dans le domaine culturel, grâce à l'article de Francesca Quercia. L'auteure pointe la difficulté à faire émerger un discours politique dans le cadre de projets financés par les pouvoirs publics et portés par des associations théâtrales qui doivent conjuguer des missions sociales d'intégration et de lien social avec des objectifs de qualité des productions théâtrales. L'auteure montre que les conditions rendant l'émergence d'un discours politique possible sont extrêmement fragiles et entrent le plus souvent en conflit avec les objectifs posés par les pouvoirs publics qui imposent, de fait, le registre de l'urgence dans l'action associative.

En avant-dernier lieu, le lecteur ou la lectrice pourra, par la contribution d'Antoine Perrin, mesurer tout l'intérêt d'une ethnographie d'un réseau associatif, c'est-à-dire de tout un tissu d'associations qui œuvrent sur un même territoire avec des objectifs et des valeurs (en partie) partagés visant la défense d'autres formes d'économies agroalimentaires. L'auteur montre comment le politique peut se situer à la fois dans les dimensions formelles du réseau, mais surtout dans les relations informelles qui permettent à ce réseau de s'ancrer sur le territoire. Le texte analyse tout à la fois comment les acteurs et actrices des associations font sens politiquement de leurs actions au sein même de leur groupement, mais également des relations que ces associations entretiennent avec les pouvoirs publics.

Finalement, le texte de Dominique Malatesta et Christophe Jaccoud nous invite à explorer la dimension politique autour d'un objet pour le moins inattendu, à savoir de modestes clubs de sport accueillant la pratique du twirling bâton. Leur recherche leur a permis d'observer comment le politique se révèle par un travail d'enquête et de remise en question d'un ordre institutionnel qui cherche à imposer l'olympisation de ce sport. En retraçant cette fascinante épreuve collective, l'article montre tout le potentiel politique d'une perspective de *care* quand des acteurs et actrices de l'univers sportif se mobilisent pour préserver ce qui compte, une autre forme de vie.

6 Références bibliographiques

- Arendt, Hannah. 1983 [1962]. *Condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann-Lévy.
- Barthélemy, Tiphaine, Philippe Combessie, Laurent Sébastien Fournier et Anne Monjaret Anne (éds.). 2014. *Ethnographies plurielles. Déclinaisons selon les disciplines*. Paris : Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Société d'ethnologie.
- Baud, Stéphane. 1996. L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique ». *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 35(3) : 226–257.
- Berger, Mathieu, Daniel Cefaï et Carole Gayet-Viaud (éds.). 2011. *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*. Bruxelles : PIE Peter Lang.
- Berger, Mathieu et Carole Gayet-Viaud. 2011. Du politique comme chose au politique comme activité. Enquête sur le devenir politique de l'expérience ordinaire. Pp. 9–24 in *Ethnographies du vivre-ensemble*, édité par Mathieu Berger et Carole Gayet-Viaud. Bruxelles : PIE Peter Lang.
- Breviglieri, Marc et Stéphanie Gaudet. 2014. Présentation. Les arrières-scènes participatives et le lien ordinaire au politique. *Lien social et Politiques* 71 : 3–9.
- Carrel, Marion et Catherine Neveu (éds) (2014). *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*. Paris : Karthala.
- Cefaï, Daniel et Cédric Terzi. 2012. *L'expérience des problèmes publics*. Paris : Editions de l'EHESS.
- Cefaï, Daniel, Alexandra Bider, Joan Stavo-Debaugé, Roberto Frega, Antoine Hennion et Cédric Terzi. 2015. Introduction du Dossier « Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations ». *SociologieS* [en ligne], <http://journals.openedition.org/sociologies/4915>.
- Cefaï, Daniel. 2003. *L'enquête de terrain*. Paris : La Découverte.

- Cefaï, Daniel. 2010. *L'engagement ethnographique*. Paris : Editions de l'EHESS.
- Cefaï, Daniel. 2011. Vers une ethnographie (du) politique. Décrire des ordres d'interaction, analyser des situations sociales. Pp. 545–598 in *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, édité par Mathieu Berger, Daniel Cefaï et Carole Gayet-Viaud. Bruxelles : PIE Peter Lang.
- Chanial, Philippe. 2001. *Justice, don et association. La délicate essence de la démocratie*. La Découverte : Paris.
- Chapoulie, Jean-Michel. 1984. E. C. Hughes et le développement du travail de terrain en France. *Revue française de sociologie* 25(4) : 582–608.
- Dewey, John. 2012 [1925]. *Expérience et nature*. Paris : Gallimard.
- Eliasoph, Nina. et Paul Lichterman. 2011. Culture en interaction. Une ethnographie des styles de groupe de deux organisations civiques en Californie. Pp. 355–399 in *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, édité par Mathieu Berger, Daniel Cefaï et Carole Gayet-Viaud. Bruxelles : PIE Peter Lang.
- Eliasoph, Nina. 2010 [1998]. *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent de l'apathie dans la vie quotidienne*. Economica : Paris.
- Emerson, Robert M. et Sheldon L. Messinger. 2012 [1977]. Micro-politique du trouble. Du trouble personnel au problème public. Pp. 57–80 in *L'expérience des problèmes publics*, édité par Daniel Cefaï, Cédric Terzi. Paris : Editions de l'EHESS.
- François, Claire, François Féliu, Patrice Cohen, Anne Monjaret, Eric Rémy, Olivier Sirost. 2017. *Ethnographies plurielles #7. Ethnographies et engagements – Actes du colloque*, <https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-01885013> (17.04.2021).
- Grafmeyer, Yves et Isaac Joseph. 1979. *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Editions du Champ urbain.
- Kellerhals, Jean. 1974. *Les associations dans l'enjeu démocratique*. Lausanne : Payot.
- Lascoumes, Pierre. 2001. Les associations au carrefour des légitimités politiques, entre représentation critique et représentation participative. Pp. 277–294 in *Actions associatives, solidarités et territoires*, édité par Jean-Noël Chopart, Jean-Paul Blais, Claire Gillio, Jacques Ion, Henry Nogues et Ghislaine Garin-Ferraz. Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne.
- Laville, Jean-Louis et Anne Salmon (éds.). 2015. *Associations et Action publique*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Laville, Jean-Louis. 1997). « L'association : une liberté propre à la démocratie ». Pp. 35–73 in *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, édité par Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu. Paris : Desclée de Brouwer.
- Lefort, Claude. 1986. *Essais sur le politique, XIXe-XXe siècles*. Paris : Seuil.
- Meigniez, Maëlle. 2018. Quand vendre c'est aider. L'expérience de l'aide dans une boutique associative. *Revue suisse de travail social* 23(1) : 115–132.
- Simmel, Georg. 1998 [1908]. *Les pauvres*. Paris : Presses universitaires de France.
- Smith, Dorothy E. 2006. *Institutional ethnography as practice*. Lanham : Rowman & Littlefield.
- Thévenot, Laurent. 2001. S'associer pour composer une chose publique. Pp. 267–274 in *Actions associatives, solidarités et territoires*, édité par Jean-Noël Chopart, Jean-Paul Blais, Claire Gillio, Jacques Ion, Henry Nogues et Ghislaine Garin-Ferraz. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne.
- Tocqueville, Alexis de. 1992 [1835]. *De la démocratie en Amérique (tome I)*. Paris : Gallimard.
- Vermeersch, Stéphanie. 2001. L'engagement associatif : quelles solidarités ? *Les Annales de la recherche urbaine* 89 : 46–52.
- Weber, Florence. 2009. *Manuel de l'ethnographie*. Paris : Presses universitaires de France.